

FICHE D'INFORMATIONS LÉGALES

En exécution de l'article 18 de la loi du 26 mars 2010 sur les services et de l'article III-74 du Code de droit économique, les informations légales suivantes sont communiquées aux clients en vue de la première consultation.

1. Nom : **Steve GILSON**

L'avocat exerce son activité au sein d'une association d'avocats sans personnalité juridique qui est une association de frais : **VAN de LAER & GILSON** (www.gilson-avocat.be).

L'avocat fait partie d'un sans personnalité juridique : **CORELEX** (www.corelex.be).

Le client n'est lié qu'avec l'avocat même si, dans le cadre du mandat, il autorise l'avocat à être assisté et/ou suppléé par un associé et/ou collaborateur.

2. Adresse du cabinet d'avocat : **Place d'Hastedon, 4/1 à 5000 NAMUR.**
(Tél. : **081/87.84.69** – Fax : **081/58.33.25** - www.gilson-avocat.be).

3. Adresse électronique : gilson.avocat@skynet.be

4. Numéro d'entreprise : **BCE 00816.345.466**

5. Organisation professionnelle : **Barreau de Namur.**

6. Titre professionnel : **avocat.**

7. Pays ayant octroyé ce titre professionnel : **Belgique.**

8. Conditions générales applicables :

Voir le mandat représentant le barème de frais et d'honoraires communiqué en vue de la première consultation.

9. Prix du service déterminé au préalable.

La consultation est fixée à 80 € TVAC.

Les autres services sont facturés selon le barème de frais et d'honoraires communiqué en vue de la première consultation.

10. Caractéristique de la prestation de service :

Consultation relative à un problème juridique avec, éventuellement, selon les instructions du client, négociation avec la partie adverse et/ou procédure judiciaire en vue de la résolution du litige. Les instructions du client doivent être communiquées par écrit et acceptées par l'avocat par écrit.

11. Assurances : RC professionnelle : **compagnie d'assurance ETHIAS**, rue des Croisiers, 24 à 4000 Liège, (tél. : 04/220.31.11). Couverture géographique de l'assurance : le monde entier à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada.

12. Règles déontologiques applicables disponibles sur www.avocats.be/publications et <http://www.barreaudenamur.be/FR/Deontologie.aspx>

Les informations sur ce document sont également accessibles sur le site www.gilson-avocat.be.